



COMMUNIQUE

CFTC DGFIP

LOIRET

06/09/2019

Actualités de la CFTC : un été très chaud !

Cet été, un appel a été lancé afin de protéger notre planète : notre maison brûle !

Il en est de même pour notre maison DGFIP au cœur d'un changement sans précédent qui ne laisse entrevoir aucun retour en arrière.

Les membres du bureau de la CFTC de Loiret ont effectué des visites de postes au cours du mois de juin. Ils ont pris le temps **d'écouter, de dialoguer** avec les agents et de **faire remonter** certaines problématiques à la direction.

S'agissant du nouveau réseau de proximité (NRP), un courrier avait été adressé par l'ensemble des membres du bureau de la CFTC du Loiret à notre ministre M. DARMANIN afin de lui exposer par écrit, ce que nous avons déploré de ne pas avoir pu lui expliquer de vive voix.

Un courrier similaire, relayant la synthèse des inquiétudes des agents a été adressé au Ministre par le secrétaire national de la CFTC DGFIP.

Pour l'heure ces derniers sont restés sans réponse. La lettre adressée à chacun d'entre nous par M. DARMANIN ne saurait s'analyser autrement que comme une reformulation de NRP et un condensé des « questions-réponses » au NRP « pour les nuls » parues au mois d'août sur Ulysse national.

Courant juillet, l'ensemble des organisations syndicales (CFTC, CFDT, CGT,FO et Solidaires) ont pris l'habitude de se réunir en intersyndicale afin de trouver un moyen efficace de mobiliser l'ensemble des acteurs impactés par le NRP.

Ainsi ont été préparés :

- **des courriers pour les élus de notre département (peu de réponses nous sont parvenues à l'heure actuelle) ;**
- **la votation (qui se déroule en ce moment) ;**
- **les rendez-vous avec des élus (M. le député Richard RAMOS) et M. le sénateur Jean-Pierre SUEUR).**



COMMUNIQUE CFTC DGFIP LOIRET 06/09/2019

Les rendez-vous avec les élus.

Le sénateur Jean-Pierre Sueur, nous a reçu le 2 septembre. Le député Ramos ne pouvant se rendre disponible, nous avons été reçus par son attachée parlementaire.

Ces rencontres nous ont permis de démontrer :

- la réalité des cartes présentées dans le cadre du NRP (remplacer des accueils pérennes avec des agents DGFIP par des points de contact avec des animateurs « Maison France Service ») ;
- l'impact sur les missions des agents de la DGFIP et l'absence de vision à long terme de l'avenir de la DGFIP et dans une logique implacable de suppression d'emplois constantes;
- un service public de moindre qualité pour l'utilisateur avec le développement du contact virtuel sous de nombreuses variantes ;
- l'externalisation du paiement vers les buralistes ;
- l'impact économique et social pour les petites communes de la fermeture des petites trésoreries qui subsistent dans notre département ;
- l'impact environnemental du déplacement des agents vers Montargis et Orléans à l'heure actuelle ou l'écologie est présentée comme un défi majeur.

Le sénateur nous a écouté et a rédigé un courrier au Ministre afin de relayer nos inquiétudes tant du point de vue de l'utilisateur, des collectivités locales que des agents.

De nombreux élus ont déjà interpellé le Gouvernement sur le NRP dans le cadre des questions à l'Assemblée Nationale ou au Sénat.

Le secrétaire national de la CFTC avait déjà interpellé l'ensemble des sénateurs sur la situation de la DGFIP.

Le bureau national de la CFTC DGFIP a lancé une enquête nationale auprès de l'ensemble des agents sur l'impact de la NRP dans leur vie professionnelle et personnelle.

Nous vous invitons vivement à y participer !



COMMUNIQUE

CFTC DGFIIP

LOIRET

06/09/2019

Au plan local.

M. Bruno DALLES, notre nouveau DRFIP a pris ses nouvelles fonctions le 2 septembre 2019.

Il a réuni les représentants des organisations syndicales du département le 6 septembre 2019.

Au cours de cette réunion de prise de contact il a déclaré être attaché au dialogue et a formulé sa volonté de s'engager dans le dialogue à la suite de M. MORDACQ.

Un tour de table a permis à chaque OS de développer les problématiques que soulève le NRP (développée ci-dessus).

Notre nouveau DRFIP a tenu à rappeler l'engagement, le professionnalisme et la qualité du service rendu par les agents de la DGFIP. Il a précisé que notre ministre était attaché à un échange à « double sens » et voulait que cesse la « communication descendante » que nous connaissons depuis trop longtemps.

Cependant, le DRFIP a insisté sur le fait que cette réforme sera mise en œuvre et que la cartographie présentée en début d'été n'est pas définitive. Les conclusions des divers groupes de travail (GT) auxquels les organisations syndicales représentatives du Loiret ne sont pas directement associées, permettront d'effectuer des modifications dans la cartographie de « deuxième génération » qui devrait nous être présentée d'ici la fin du mois de septembre **-après le 16 septembre - !**

Il a clairement été indiqué que les maisons France Service constituent le moyen de réaliser de substantielles économies en transférant aux collectivités locales les coûts générés par les maisons France Services.

Le DRFIP a pris en compte le défaut d'information des agents sur leur avenir et celui de leurs missions. Une conséquence directe de ce manque d'information est la dégradation du climat dans chacune de nos structures et une hausse des RPS (risques psycho-sociaux) recensés dans le cadre du DUERP.

Les élus CFTC, qui mettent l'humain au cœur de leur action, ont rappelé combien il était nécessaire de ne pas ignorer les demandes légitimes d'information formulées par chacun d'entre nous. Il convient de restaurer un dialogue de qualité et une communication digne de ce nom.



COMMUNIQUE CFTC DGFIIP LOIRET 06/09/2019

Notre nouveau DRFIP va se rendre dans les différents services du département et aller à la rencontre des agents.

Les agents du Loiret ne doivent absolument pas être dupes. La cartographie revisitée desservices du Loiret reste une décision politique qui, si les élections municipales 2020 peuvent en atténuer les conséquences sur les projets au 1-1-2020, ne préjuge en rien de ce qui sera fait en 2021 et 2022. L'objectif du ministre reste le même ce qui explique la position de la CFTC :

Tous en grève le 16 septembre 2019.

La grève du 16 septembre 2019.

L'ensemble des organisations syndicales du Loiret,
comme au plan national,
appellent à la grève le **16 septembre prochain.**

**Le pourcentage de grévistes,
s'il est élevé sera un indicateur pour le
Gouvernement de la détermination de chacun
d'entre nous à défendre nos missions
et
notre maison DGFIIP dont la structure actuelle
est menacée !**



COMMUNIQUE
CFTC DGFIP
LOIRET
06/09/2019